

Monsieur le directeur général,

Vous déclarez être attaché au dialogue social et nous ne mettons pas en doute cet attachement, mais il semblerait que cet attachement ne soit pas partagé par vos collaborateurs.

En effet, Monsieur le directeur général, nous n'avons toujours pas de réponse quant à notre seconde demande de médiation de la direction générale de l'AP/HP concernant la grève en cours sur un service de l'hôpital Albert Chenevier à la date du 06 octobre.

Nous tenons à vous rappeler que nos deux syndicats (CGT et SUD-SANTE) ont signé un protocole d'accord sur le dialogue social et nous constatons que quelques semaines plus tard celui-ci n'est déjà plus respecté.

Le conflit qui nous oppose à notre direction est grave car en cas de non résolution avant la mise en place du projet qu'ils proposent et que nous partageons (mais pas dans de telles conditions) dans les conditions que nous impose notre direction les personnels vont être mis en difficulté et les patients ne pourront bénéficier de la qualité des soins qui leurs sont dues.

Les conditions de travail dans le bâtiment Calmette sont déjà difficiles et les personnels qui y travaillent souffrent déjà terriblement, preuve en est le fait que lorsque l'on propose aux personnels de notre hôpital de faire des heures supplémentaires si c'est pour Calmette ils sont moins enclins à les accepter. Sans compter que depuis le 02 octobre début de la grève les soignants sont systématiquement assignés ce qui prouve que ce service travaille déjà à flux pour le moins tendus.

De plus, les patients qui seront accueillis dans ce nouveau service sont les mêmes que ceux qui sont déjà en neurologie et le nombre de personnels prévu est moindre, alors qu'en neurologie les agents ont déjà du mal à assurer les soins de qualité auxquels les malades ont droit.

C'est pourquoi nous demandons un poste d'aide soignant de plus le jour et un poste d'infirmière de nuit, et ce uniquement pour avoir un effectif minimum.

En ce qui concerne les assistants sociaux c'est la même chose, il y a trois ans lors de la fermeture du troisième étage de Calmette un poste a été retiré sur l'établissement avec la promesse de le rendre lors de la réouverture. Entre temps, il y a eu l'ouverture de l'hôpital de jour au rez de chaussée et l'ouverture de l'addictologie sans poste supplémentaire et aujourd'hui l'ouverture de ces 38 lits à moyens constants, ce qui ne permettra pas aux assistants sociaux d'assurer correctement leurs missions et risque d'allonger la durée d'hospitalisation et de réduire la fluidité de la liste d'attente des hospitalisation et donc un manque à gagner pour notre institution.

Il en est de même pour les diététiciens qui ne pourront pas apporter la même qualité de soins aux patients que celle qu'ils proposent aujourd'hui.

Comme vous pouvez le constater, Monsieur le directeur, nous avons réduit nos demandes au strict minimum pour que ces deux services puissent ouvrir dans des conditions, certes pas optimum, mais avec le minimum requis à une bonne prise en charge des patients alliant des conditions de travail correctes.

La direction de notre hôpital nous affirme ne pas pouvoir mettre ce minimum vital de moyens au service des patients, c'est pourquoi nous vous adressons ce courriel pour vous demander de nous donner les moyens (il ne s'agit que de 4 postes) qui manquent à notre groupe hospitalier pour ouvrir ces deux services.

Avec nos remerciements anticipés et dans l'attente d'une réponse rapide et favorable de votre part, veuillez agréer, Monsieur le directeur général, nos respectueuses salutations.

M. Lamart pour le syndicat SUD santé

M. Labruyère pour le syndicat CGT

Copie à : M. Poimboeuf, M. Indart, Mme Orio, M. Mournet, M. Castet, SUD Chenenevier, CGT Chenenevier